

Inscriptions

N'hésitez jamais à vous rapprocher des élus ou des services qui vous aideront

Les services de la Mairie sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Lieux : Mairie 14 Rue 15 septembre 1944 - Maxéville
Mairie annexe CILM 23 Rue de la Meuse Laxou - Maxéville

Pour nous permettre d'accueillir dans les meilleures conditions votre enfant, nous vous demandons de l'inscrire deux jours ouvrés avant la 1ère fréquentation.

Pour toute inscription, merci de remplir une fiche sanitaire de liaison (disponible en mairie ou sur le site de la Mairie) **Cette fiche est à compléter chaque année ou dès qu'il y a un changement important à faire connaître aux animateurs, pour la sécurité et dans l'intérêt de l'enfant.**

Allocataire CAF : vous nous avez autorisés à rechercher votre quotient familial (autorisation sur demande) : vous n'avez plus besoin de nous apporter la dernière notification CAF.

Autre cas : veuillez vous munir de votre dernier avis d'imposition sur les revenus (si vie maritale un avis par membre du couple) et d'une attestation aux prestations familiales ou si les prestations sont versées par l'employeur, le bulletin de salaire de décembre.

Sans oublier le livret de famille pour toute 1^{ère} inscription d'un nouvel enfant.



Simplifiez vos démarches : avec la TOUT MAX et votre code confidentiel, faites vos préinscriptions par Internet !

Dès la 1^{ère} inscription, la TOUT MAX et votre code confidentiel vous sont délivrés

03 83 32 30 00

www.mairie-maxeville.fr

mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr

Mairie de Maxéville



De la maternelle au CM2,

des services adaptés à chaque âge,
à chaque situation

Année scolaire 2008 - 2009

Mairie de Maxéville

Les centres de loisirs accueillent vos enfants les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires

Ces centres proposent des activités variées, adaptées à l'âge des enfants. Des sorties régulières leur permettent de découvrir des spectacles, des expositions, des visites ...

L'encadrement est assuré par des animatrices et des animateurs brevetés, titulaires du BAFA, du BAFD ou d'un CAP petite enfance, conformément à la réglementation en vigueur

de 3 à 12 ans

Max'Anim

2 Avenue Patton à Maxéville

CILM

23 Rue de la Meuse à Laxou-Maxéville

De 8 à 15 ans

Club Sciences

MJC

espace Edgar P. Jacobs

33 rue des Brasseries à Maxéville

arrivée entre 7h30 et 9h, départ entre 17h et 18h repas de 11h30 à 14h

Nouveauté Samedis matins

A partir du mois de septembre 2008, l'école le samedi matin est supprimée. Afin d'anticiper ce changement dans la vie des familles, la Mairie a décidé d'accueillir les enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde pour cette matinée.

arrivée entre 7h30 et 9h départ entre 11h30 et 12h



Les tarifs :

Journée complète : 16,50 €

Demi-journée avec repas (mercredi ou vacances) : 12,40 €

Demi-journée sans repas (mercredi, samedi ou vacances) : 8,25 €

pour les **Maxévillois**, la participation communale peut atteindre 7,33 € en fonction du quotient familial et avant déduction des aides éventuelles de la CAF.

Chers parents,

L'éducation de vos enfants pour vous, comme pour nous, est une priorité.

Ce domaine représente une part importante des investissements financiers de la commune. Nous répondons aux besoins actuels et anticipons les futurs pour que nos écoles puissent être les lieux de socialisation de l'enfant, et ce dans les meilleures conditions possibles et en toute sécurité.

Ce livret 2008/2009 a été conçu spécialement à l'attention de tous les parents d'élèves afin de répondre à vos questions concernant les services proposés par la Mairie de Maxéville autour du temps scolaire.

Nous espérons qu'il vous sera utile et vous permettra de connaître rapidement l'environnement dans lequel votre enfant va être accueilli. Il permet une meilleure relation entre la mairie, l'école, la famille.

A tous nous souhaitons, une très bonne année scolaire.

Henri Bégorre,

Maire

Gérard Laurent,

Adjoint délégué
aux services
Municipaux

Georges Mayeur,

Adjoint délégué au
suivi des
affaires scolaires
et de la réussite
éducative

IL Y A UN "AVANT" ET UN "APRES" L'ECOLE

Pour répondre aux besoins des familles, les enfants sont accueillis les jours de classe dans le cadre d'un accueil périscolaire. Les enfants participent à des activités éducatives et de loisirs très variées, encadrées par des animateurs qualifiés. Par ailleurs, tous les mercredis, les samedis matins et pendant les vacances, des centres de loisirs sont organisés. Sans oublier, les nombreuses associations et clubs sportifs qui proposent des activités diversifiées, des accueils et des séjours.

L'accueil du matin et du soir

Les horaires et les lieux :

LE MATIN : Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi à partir de 7h30.
Ecole maternelle Moselly à partir de 8h

L'accueil se fait dans l'école que fréquente votre enfant
L'enfant doit être accompagné jusqu'à la salle d'accueil.

LE SOIR : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 18h.
Pour le centre : Max'Anim 2 Avenue Patton à Maxéville
Pour le Champ-le-Boeuf : CILM, 23 Rue de la Meuse à Laxou-Maxéville
Pour les Aulnes : Salle Henry Kropacz Ecole Moselly à Maxéville

Les enfants sont pris en charge dans les écoles dès 16h30 et accompagnés par une équipe d'animateurs qualifiés sur le lieu d'accueil qui ouvre ses portes jusqu'à 18h. L'accueil peut se dérouler en deux temps : l'un d'étude surveillée de 20 à 40 mn à partir du CP, l'autre d'activités diverses. Aux parents de choisir ou non l'étude surveillée, suivant l'âge, les besoins ou l'intérêt des enfants.

Les personnes qui viennent chercher l'enfant en fin de journée doivent respecter l'heure de fermeture. Elles doivent avoir quitté la garderie **au plus tard à 18h**. L'enfant se doit de respecter les règles de bonne conduite auprès des adultes de surveillance et des enfants présents.

Les tarifs :

Maxévillois : à la journée : 2,20 € Forfait mensuel : 28,40 €
Extérieur : à la journée : 2,85 € Forfait mensuel : 36,95 €

VOS ECOLES



Ecole maternelle Moselly

Les Aulnes

Tél : 03 83 97 11 75

Ecole maternelle André Vautrin

32 rue du 15 septembre 1944

Tél : 03 83 35 40 70

Ecole élémentaire André Vautrin

2 rue Courbet

Tél : 03 83 35 32 14

Ecole maternelle Jules Romains

rue de la Seille

Champ-le-Boeuf

Tél : 03 83 96 32 76

Ecole élémentaire Jules Romains

rue de la Seille

Champ-le-Boeuf

Tél : 03 83 96 30 54

Ecole maternelle Saint Exupéry

5 rue de la Chiers

Champ-le-Boeuf

Tél : 03 83 98 71 62

Ecole élémentaire Saint Exupéry

5 rue de la Chiers

Champ-le-Boeuf

Tél : 03 83 96 13 72



Sécurité des enfants :

Afin d'assurer une plus grande sécurité, il est impératif que les parents d'élèves accompagnent leurs enfants jusqu'à la salle de garderie du matin et pour les enfants de maternelles les confier à un adulte.

Pour la sécurité de vos enfants, merci de respecter le stationnement aux abords des écoles. La Police Municipale veille.

Restauration scolaire



La Mairie de Maxéville organise pour les écoles maternelles et élémentaires un service de restauration.

Avec les accueils du matin, de l'interclasse et du soir, la restauration est l'un des services offerts aux familles au titre des activités périscolaires.

Ce service a une vocation éducative. Le temps du repas doit être pour l'enfant :

Un temps pour se nourrir

Un temps pour se détendre

Un moment de convivialité

L'encadrement est assuré par des animatrices et des animateurs brevetés, titulaires du BAFA, du BAFD ou d'un CAP petite enfance, conformément à la réglementation en vigueur

Mon enfant est scolarisé en école élémentaire

L'inscription à la restauration est proposée dès maintenant avec le choix de l'occasionnel ou du forfait mensuel. Lorsqu'un enfant est inscrit de façon occasionnelle au service, un tableau est à remplir chaque semaine par les parents et à transmettre aux enseignants qui font le lien avec les services municipaux.

L'inscription en cours d'année est possible, et devra s'effectuer deux jours ouvrables avant la 1ère fréquentation. **N'hésitez jamais à vous rapprocher des services ou des élus, qui vous aideront à trouver une solution.**

Prise en charge dès la fin du temps scolaire jusqu'à 13h20.

Lieux :

Pour le centre : Salle du parc de la Mairie.

Pour le Champ le Bœuf et les Aulnes : Collège la Fontaine.

Tarifs :

De 1,74 € à 3,33 € le repas occasionnel suivant quotient familial.

De 22,65 € à 43,30 € le forfait mensuel suivant quotient familial.

Mon enfant est scolarisé en école maternelle

Votre enfant fréquente la classe des tout-petits et petits :

La Mairie s'engage à vous accompagner pour trouver une assistante maternelle agréée qui s'occupera de votre enfant le temps de midi mais également en cas de besoin le temps du matin et du soir. L'objectif est de favoriser l'accueil périscolaire en milieu familial plutôt que collectif - source de fatigue et de stress pour l'enfant.

La mairie participe aux frais de garde des familles pour les temps d'accueil de midi, du mercredi et des petites vacances, et cette participation s'établit sur la base d'un accord tripartite passé entre la ville, l'assistante maternelle et les parents. Les fiches de salaire sont réalisées par la Mairie.

Votre enfant fréquente la classe des moyens ou des grands : pour répondre à des situations particulières, un service de restauration collective est proposé.

L'inscription en restauration collective fait l'objet d'un **rendez-vous**. Comme vous, nous sommes convaincus de la nécessité de prendre en considération le temps de votre enfant et votre situation particulière.

C'est dans cet esprit que nous vous proposons d'étudier avec vous les solutions les plus adaptées permettant d'établir les besoins en termes d'amplitude horaire de garde,

de les rapprocher de l'offre des services existants et de définir le coût pour les parents. Une formule vous permet de bénéficier du temps de repas incluant un temps de garde matin **ou** soir (modalités pages suivantes).

L'objectif étant que ce service ne se substitue pas à l'offre d'accueil en milieu familial mais qu'il lui soit complémentaire pour mieux répondre aux situations particulières.

Prise en charge de la fin du temps scolaire jusqu'à 13h20. Pour les enfants scolarisés aux Aulnes et Champ-le-Bœuf, un bus les emmènera au Collège.

Les lieux de restauration sont les mêmes que pour les élèves des écoles élémentaires. Le mobilier est adapté aux enfants.

Tarifs :

De 3 € à 5,80 € le repas occasionnel suivant quotient familial.

De 39,10 € à 75 € le forfait mensuel suivant quotient familial.

De 4,10 € à 8 € le repas occasionnel et un temps de garde matin **ou** soir suivant quotient familial

De 53,60 € à 104,5 € le forfait mensuel et un temps de garde matin **ou** soir suivant quotient familial

(pour information jusqu'à 6 ans les temps de garde sont déductibles des impôts)